

Réf: Dossier N° 373118

Avis de constitution

« TO TIIM COTE D'IVOIRE »

Abidjan, villa numéro 40-rue djibi SICOPI PACIFIC 8ème Tranche, 2 plateaux Cocody, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/12/2024 reçus par Me Étude de Me AMOIKON BEUGRÉ Gladys , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 14/01/2025, il a été constitué SOCIETE « TO TIIM COTE D'IVOIRE »

la société à pour objet le conseil, la digitalisation des processus et la gestion déléguée dans les domaines de l'assurance, de la sécurité sociale et plus globalement de la finance.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son

50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, villa numéro 40-rue djibi SICOPI PACIFIC 8ème Tranche, 2 plateaux Cocody, Lot 0, Ilot 0

M GBAGUIDI CONRAD JEAN MAURIAC (PRÉSIDENT)

null null (ADMINISTRATEUR)

n°CI-ABJ-03-2025-B16-00014 du 04/02/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°07032/GTCA/RC/2025 du 04/02/2025

Pour Avis

Le CEPICI

